

A l'attention des dirigeant·e·s des clubs de l'AWBB

Note d'informations n°2 - Feuille électronique AWBB

Cher(e) secrétaire de club,

Comme précisé dans la dernière note d'informations, l'AWBB s'est dotée d'un nouvel outil informatique, à savoir la **feuille de match électronique**.

Afin que la période de transition qui débute le week-end prochain, dès le vendredi 24 septembre 2021, jusqu'à la fin décembre se passe au mieux, il nous semble important de vous préciser plusieurs points :

1. Code d'accès du club à la feuille électronique

Le plus important pour pouvoir débiter, ce sont vos identifiants spécifiques pour l'utilisation de la feuille électronique. Vous les trouverez ci-dessous :

- URL : **fdm.awbb.be**
- Club : *
- Login : *
- Mot de passe : *

Vos codes d'accès ne vous permettent d'accéder qu'aux rencontres de **votre club à domicile** et **ne doivent être utilisées que pour les feuilles de match officielles** (si vous souhaitez effectuer des tests, cfr. point 6).

2. Début de l'utilisation de la feuille électronique

Afin de pouvoir informer parfaitement l'ensemble des clubs ainsi que les comités/départements en charge de la compétition, nous souhaiterions savoir, **par retour de mail**, si :

- Votre club utilisera-t-il la feuille de match électronique durant la période de transition ?
- Si oui :
 - Débuterez-vous dès ce week-end ou à partir d'un autre week-end (à préciser) ?
 - L'utiliserez-vous dans toutes vos catégories (à partir de U14) ?

Dès que vous décidez d'utiliser la feuille électronique pour une catégorie de votre club durant la période de transition, nous vous demandons d'appliquer ce principe pour toutes vos rencontres à domicile.

Merci de nous transmettre **cette information pour vendredi 24 septembre 2021 au plus tard**.

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • http://www.awbb.be
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 📠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB

Les clubs évoluant dans les compétitions nationales sont dans l'obligation d'utiliser la feuille de match électronique AWBB dès cette semaine.

3. Principe durant la période de transition

Lors de l'emploi de la feuille de match électronique, c'est cette dernière qui fait foi si son utilisation a été jusqu'au bout de la procédure (= signature de l'arbitre et synchronisation).

Si une feuille « papier » est tenue, celle-ci sert uniquement en cas de problème technique durant la rencontre.

C'est le club visité qui décide de l'utilisation ou non de la feuille électronique à domicile. Si le club visiteur, qui doit assurer la fonction de marqueur, ne souhaite pas utiliser la feuille électronique, vous avez toujours la possibilité d'inverser les fonctions à la table de marque.

4. Double fonction du marqueur durant les premières rencontres de championnat

Durant les premiers week-end du championnat, nous **demandons** aux clubs qui utilise la feuille de match électronique d'avoir une fonction d'aide-marqueur supplémentaire, c'est-à-dire une quatrième personne à la table qui pourra effectuer un double de la feuille de marque au format « papier ». Il n'est toutefois pas nécessaire de l'indiquer sur la feuille de match. Si vous n'avez pas la possibilité de fournir une personne supplémentaire, le délégué d'une des équipes peut également suppléer à cette tâche durant cette période.

En effet, comme tout nouveau système informatique, même si de nombreux tests sont effectués en amont, il pourrait arriver que quelques maladies de jeunesse surviennent et afin d'éviter toute perte de données, nous vous conseillons d'appliquer ce principe. Bien entendu, à terme, il ne sera plus nécessaire de prévoir deux personnes pour cette fonction.

Une communication sera effectuée chaque semaine pour confirmer l'application de ce principe.

5. Personne de contact

Afin d'avoir une communication adaptée en cas de problème technique majeur et/ou de mise à jour du système, vous avez la possibilité de désigner également une personne de contact supplémentaire pour votre club (en plus du secrétaire) dédié la feuille électronique.

Merci de transmettre cette information par retour de mail dans les plus brefs délais en mentionnant le nom de la personne, son adresse mail et son numéro de téléphone.

6. Module d'entraînement

Vous souhaitez tester ou vous entraîner à la feuille de match électronique ?

Connectez-vous à l'adresse : training.fdm.awbb.be

- Login : training
- Mot de passe : training
- N° de match : training

Un exercice pratique est également disponible [en cliquant ici](#).

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • <http://www.awbb.be>
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 🏠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB



Ce module peut être transféré à l'ensemble de vos membres de club.

7. News & vidéo de la formation en distanciel

La vidéo de la formation en distanciel ainsi que l'ensemble des documents sont disponibles sur la page : <https://www.awbb.be/feuille-de-match-electronique/>

Une nouvelle version du manuel avec la mise à jour de la FAQ sera mise en ligne dans les prochains jours.

8. Support informatique

Afin de pouvoir répondre à vos questions ou vos éventuels problèmes techniques suite à l'essor des outils informatiques de notre fédération, une plateforme de support a été mise en place et est gérée conjointement par la commission informatique, les services administratifs et la direction technique.

Plusieurs solutions pour y accéder :

- Créer un ticket sur la plateforme de support : <http://support.awbb.be>
- Envoyer un mail à l'adresse support@awbb.be

Dès qu'un ticket est créé, nous essayerons de solutionner votre question ou votre problème dans les plus brefs délais.

Pour la feuille électronique spécifiquement, un call center est également mis en place durant les premiers week-ends de championnat. Les informations se trouveront sur la page dédiée à la feuille de match électronique dès vendredi matin.

Meilleures salutations sportives.

Pour le conseil d'administration de l'AWBB,

Jean-Pierre DELCHEF
Président

Bernard SCHERPEREEL
Secrétaire-Général

Pierre THOMAS
Commission informatique

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • <http://www.awbb.be>
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 📠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB

